

C.D.T.E Pas de Calais

Comité Départemental du Pas de Calais pour le tourisme équestre , la randonnée et l'équitation de loisirs



Siège social:, 533 rue des Madelinettes, 62370 AUDRUICQ tel: 06 17 88 23 93

Membres: Manuel Accarie, Jean-Pierre Debreu, Luc Dubarre, Claudine Dubarre, Philippe Gheeraert, Dorianne Hoguet, Dominique Van Niekerk Délégués: Paul Bécu, Michel Codron, Jean-Pierre Congy, Jean-luc Cordonnier, Hervé Dernoncourt, Laurent Ducrocq, Jacques Lallez, Stéphane

Lemaire, Richard Oscilawski, William Van Niekerk,

Administrateur site Web: Guy Batteur

Lettre d'information du CDTE 62 n°66 le 15 Septembre 2021

Election du CDTE:

Par la mobilisation de membres actifs de la FFE, l'assemblée générale élective du CDTE a pu avoir lieu le 13 septembre. Fin mai, les élections du CDE (Comité Départemental d'Equitation) ont eu lieu. Didier Delsart (de l'Ecurie de Gouy Servins) a été élu président, 2 membres de cette équipe sont du Tourisme Equestre (Philippe Gheeraert et Claudine Dubarre). Pour constituer le CDTE, il a fallu adjoindre à ces 2 personnes une liste complémentaire de 5 personnes (respectant le règlement intérieur du CDTE). Pour cette liste, une assemblée générale élective a dû être organisée et elle a eu lieu ce 13 septembre. De cette assemblée, le comité s'est constitué et se compose de la manière suivante : président : Philippe Gheeraert, vice-présidente : Claudine Dubarre , trésorier : Jean-Pierre Debreu, secrétaire : Luc Dubarre, membres : Dorianne Hoguet, Dominique Van Niekerk, Manuel Accarie.

Nous sommes tous à votre écoute et avons besoin de vous pour avancer.

Rallye d'Olhain:

Le rallye d'Olhain, organisé par le CDTE 62, en partenariat avec la base de loisirs aura lieu le dimanche 10 Octobre 2021. Cette année le rallye est inscrit au calendrier départemental du Mois des Sports de Nature . Il figure désormais dans le fichier départemental. Un petit plus encore pour le Tourisme Equestre.

Les informations et inscriptions sont possibles au siège (03 21 82 17 94) ou chez Jean-Pierre Debreu (tel : 07 88 35 35 01). Il y a un tarif préférentiel pour ceux qui s'inscrivent avant le 04 octobre.

La DUM n°402 est ouverte sur le site de la Fédération .Ci-joint le bulletin d'inscription.

Attention: seules les personnes en possession d'une licence en cours de validité pourront s'inscrire à ce rallye, dans le cas contraire une majoration de 10€ sera proposée pour enregistrer une licence verte ou vous pourrez prendre directement votre licence sur place. Nous vous donnons rendez-vous au départ de la base pour les consignes et café, dans le respect des règles sanitaires, (A ce jour le passe sanitaire est applicable jusqu'au 15 Novembre 2021, (y compris pour les 12-17 ans à partir du 30 Septembre).

Licence inscription:

La licence 2022 est valable du 1^{er} septembre 2021 au 31 décembre 2022.

Donc pour tous ceux qui n'auraient pas encore renouvelé leur licence pour ce nouveau millésime, un petit rappel et si vous avez des amis qui sont tentés par l'aventure du cheval, n'hésitez pas à prendre contact avec la personne qui enregistre votre licence (moniteur, responsable de club ou association..).

La licence « Tourisme Equestre » offre les mêmes avantages et possibilités (concours etc..) qu'une licence « Cheval » ou « Poney », et en plus elle vous permet de recevoir gratuitement la revue « l'Estafette ».

Vous pouvez sur votre espace personnel de cavalier sur le site internet de la Fédération Française d'Equitation (www.ffe.com) en accédant avec votre numéro de licence et votre code SIF (4 chiffres) indiqué sur votre licence, enregistrer votre adresse mail ou demander à la personne qui a enregistré votre licence de le faire. Maintenant la Fédération envoie directement des infos aux cavaliers. (Notamment l'enregistrement de votre licence).

L'Association de Cavaliers et Meneurs Indépendants (ACMI) a été créée en 2015 en remplacement de l'ACI qui avait également pour mission principale la prise de licences.

Le Tourisme Equestre est composé de nombreux cavaliers dit indépendants qui doivent se rattacher à une association ou à un club pour être fédéré.

Or il s'avère que certains clubs refusent catégoriquement la prise de licences pour ces cavaliers.

Alors si tel est le cas, n'hésitez pas à rejoindre l'ACMI qui vous prendra en charge Tel 03 21 82 17 94.

Avis aux parents de collégiens de 6eme et de 5eme.

Le Conseil Départemental propose un dispositif « Pass'62 » - Coupon sport, sans conditions de ressources, d'un montant de 15€ maximum pour toute adhésion à un club (disponible du 1^{er} septembre au 15 octobre). N'hésitez pas à en discuter avec votre responsable de club.

Equirando 2022 (29 au 31 juillet):

Ce sera l'évènement phare de notre discipline pour 2022. En rappel, l'Equirando est le plus grand rassemblement européen de randonneurs équestres (cavaliers et meneurs, accompagnants). En 2022, il aura lieu à Rue proche de la Baie de Somme. Le Président du CRTE Hauts de France (HdF) vient de réunir les dirigeants des comités CRE CRTE CDE CDTE afin de mobiliser l'ensemble des cavaliers des HdF à participer à cet événement unique dans notre région. Une attention toute particulière sera apportée aux cavaliers qui participeront à ce rassemblement. Dès à présent des présidents d'association, des centres équestres se mobilisent pour organiser des points de rassemblement et de départ dans le Pas de Calais. Des itinéraires préétablis seront proposés. Nous recherchons des ATE, des BPJEPS tourisme qui pourraient emmener des cavaliers qui le souhaitent à partir des points qui vous seront indiqués. Un événement à la hauteur car les cavaliers pourront accéder à un parcours exceptionnellement ouvert pour l'occasion le samedi matin 30 juillet. Les cavaliers des Hauts de France seront à l'honneur, ils ouvriront le plus grand défilé équestre européen l'après-midi dans la ville de RUE et seront applaudis par un public soutenu Une page Equirando 2022 est ouverte sur le site du CRTE HdF, vous y trouverez toutes les infos. La publicité de l'événement sera largement reprise sur l'Estafette par la FFE Inscription via le site équirando 2022 FFE. Une adresse mail vient d'être créée equirando2022.hdf@gmail.com Si vous aussi avez des idées de point de départ, de rassemblement, d'itinéraires faites nous le savoir. Alors, organisez vos vacances à cheval en 2022 avec vos amis, vous ne serez pas déçus.

Route d'Artagnan:

Après avoir été inscrite au PDIPR en 2020, le Conseil Départemental du Pas de Calais implantera les poteaux et la signalétique Artagnan courant septembre ,2 haltes équestres seront également implantées, une à Olhain et l'autre aux alentours de Violaines. Il nous reste à baliser l'itinéraire et nous souhaitons créer 4 équipes pour réaliser ce balisage en une ou 2 journées. Si vous êtes intéressés, adresser un mail au crtehdf @gmail.com qui prendra votre candidature et organisera un doodle afin d'organiser au mieux ces journées. Frais de balisage pris en charge par le projet Eqwos

Attention aux séneçons :

Aussi appelée Jacobée, cette fleur jaune de juin à septembre qui sévissait en bord de mer est en train de gagner du terrain. On en rencontre actuellement jusqu'à 40 km à l'intérieur des terres. D'un goût amer elle est peu consommée en cette saison par les chevaux mais peut se retrouver dans le foin. Elle est consommée plus facilement au printemps lorsque les feuilles sont tendres particulièrement par les poulains et les jeunes chevaux. Sa consommation en faible quantité provoque des lésions irréversibles du foie et la dose létale est de 3 Kg cumulé ce qui signifie qu'un cheval qui en consomme 3 Kg dans le courant de sa vie a une chance sur deux de mourir.

Rappel de vaccination:

La vaccination contre la grippe est obligatoire pour participer à des rassemblements équestres. Les vaccinations contre la rhinopneumonie et le tétanos sont conseillées pour tous les chevaux avec rappels réguliers.

Les galops de pleine nature :

Les galops de pleine nature ont pour objectif de former des cavaliers d'extérieur compétents qui atteindront au cours des différents niveaux l'autonomie nécessaire pour se déplacer à cheval en toute sécurité. Ils sont articulés autour de cinq parties : la pratique à cheval en extérieur, les connaissances générales, les soins, la connaissance du cheval et la pratique équestre à pied. Les premiers niveaux peuvent être validés par tous les moniteurs diplômés quelle que soit votre licence FFE.

Nous vous rappelons que l'organisation par les clubs de stages de galops de pleine nature peut bénéficier d'une aide financière de la part du CDTE.

Envoi de courrier :

L'envoi de cette lettre représente un poste important dans notre budget et comme vous le savez les tarifs postaux vont encore augmentés fortement au 1^{er} janvier 2022. Alors se pose la question de son maintien, cela n'est peut-être plus adapté au monde d'aujourd'hui. D'autres moyens de communication existent. Il faut répondre aux critères de toucher le public le plus large, sans oublier nos membres non connectés. Soumettez nous vos suggestions...